



COMMISSION EUROPEENNE  
DIRECTION-GENERALE VIII  
DEVELOPPEMENT



## **Collecte et analyse de données pour l'aménagement durable des forêts - joindre les efforts nationaux et internationaux**

**Programme de partenariat CE-FAO (1998-2001)  
Ligne budgétaire forêt tropicale B7-6201/97-15/VIII/FOR  
PROJET GCP/INT/679/CE**

### **Connaissances actuelles et tendances des produits forestiers au Niger**

**Ahmed Oumarou**

*Ingénieur des Eaux et Forêts*

*Spécialiste en Gestion de l'Environnement*

**Août 2000**

***Ce rapport constitue un des résultats du Programme de partenariat CE-FAO (1998-2001) - GCP/INT/679/EC Collecte et analyse de données pour l'aménagement durable des forêts - joindre les efforts nationaux et internationaux. Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et ne peuvent être attribués ni à la CE, ni à la FAO.***

***Le document est présenté dans une édition simple, pour un unique souci de style et de clarté.***

## TABLE DE MATIERES

<b>I. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Généralités .....</b>	<b>3</b>
<b>III. Situation des produits forestiers au Niger .....</b>	<b>5</b>
3.1. La foresterie dans l'usage des terres.....	5
3.1.1. Les usages des terres forestières.....	6
3.1.2. L'agriculture : .....	6
3.1.3. L'élevage :.....	6
3.2. La production du bois.....	7
3.2.1. Productivité des formations végétales.....	7
3.2.2. Production des autres types de bois.....	9
3.2.3. Production PFNL.....	9
3.2.4. Conservation de l'environnement .....	9
3.3. La foresterie dans l'économie de substance .....	11
3.4. La contribution de la foresterie dans le secteur moderne.....	12
<b>IV. Situation présente des statistiques forestières nationales relatives aux produits forestiers .....</b>	<b>13</b>
4.1. Situation sur les données .....	13
4.2. Les méthodes de collecte des données qui existent au niveau national .....	13
4.3. Les structures chargées de collecte .....	14
4.4. Situation des produits forestiers (statistiques).....	15
4.5. Analyse de quelques cas de produits les plus importants.....	18
4.5.1. Rônier : (Borassus aethiopium).....	18
4.5.2. Acajou d'Afrique : (Khaya ivoriensis).....	19
4.5.3. Samba : (Triplochiton scleroxylon).....	19
4.5.4. Niangon : (Tarrieta utilis).....	19
4.5.5. Le Teck et le Pins .....	19
4.5.6. Les produits d'Eucalyptus et autres espèces exotiques.....	19
4.5.7. Autres espèces locales .....	20
<b>V. Analyse des données collectées et des méthodologies utilisées .....</b>	<b>20</b>
<b>VI. Amélioration du processus de mise en œuvre des statistiques nationales.....</b>	<b>21</b>
<b>VII. Références et sources.....</b>	<b>21</b>

## **I. Introduction**

La FAO, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture a, sous l'égide de son programme de partenariat CE-FAO (1998-2000) sur la collecte et l'analyse de données pour l'aménagement durable des forêts dans les pays ACP – joindre les efforts nationaux et internationaux, commandité une série d'études sur les **Produits Forestiers**.

Le présent document rentre dans le cadre de ces études dont l'objectif est le renforcement du système de la collecte et de l'analyse des données pour l'aménagement durable des forêts dans les pays ACP. Cette étude vise spécifiquement à améliorer les capacités et l'information portant sur le secteur forestier et également à approfondir la connaissance du secteur afin de développer et favoriser les politiques forestières en faveur de l'aménagement durable.

Des données sur les produits forestiers existent depuis des décennies. Cependant la collecte et le traitement de ces données ne sont pas du tout réguliers et la fiabilité des données est très variable en fonction des pays. Ceci est régulièrement amélioré au cours de ces dernières années.

Dans le cadre de ce travail, tout en apportant une contribution à l'amélioration des données antérieures nous allons surtout traiter et analyser les données des quatre dernières années, 1996 -1999, celles de l'an 2000 n'étant pas encore disponibles.

La méthodologie utilisée pour la réalisation de ce travail a consisté d'abord à définir et à fixer les centres d'information d'une part et d'autre part à recueillir les informations sur la base des recherches bibliographiques et des collectes des données auprès des institutions et autres commerçants impliqués.

## **II. Généralités**

Le Niger est un pays enclavé de 1.267.000 km<sup>2</sup> situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, entre les 12° et 23° de latitude Nord et de 00° et 16° de latitude Est. Il est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, au Sud par le Bénin et le Nigeria, à l'Ouest par le Burkina Faso et le Mali et à l'Est par le Tchad. Niamey, sa capitale, est à plus de 1000 Km de la mer. Il comprend huit régions. Considéré comme l'un des pays les plus pauvres au monde, le Niger se classe systématiquement parmi les dernières nations du monde en terme d'IDH depuis que cet indicateur est utilisé. En 1998, le Niger occupe la 173e position sur 175 pays à l'IDH (Rapport National sur le Développement Humain Niger 1998, PNUD).

Par sa localisation géographique, le Niger est soumis à un climat de type sahélien, caractérisé par une saison des pluies de courte durée et une longue saison sèche. Les précipitations annuelles ne dépassent guère 800-900 mm par an. Sur la base des précipitations annuelles on distingue quatre zones agro-écologiques : i) une zone saharienne couvrant 65% du territoire et ne recevant pas plus de 200 mm par an ; ii) une zone sahélo-saharienne à vocation pastorale comprise entre les isohyètes 200 et 300 mm ; iii) une zone sahélo-soudanienne à vocation agro-pastorale ou agricole selon la pluviométrie qui varie entre 650 et 700 mm et iv) une zone soudanienne couvrant à peine 1% de la superficie totale.

La population totale du pays, estimée à 9.716.000 personnes en 1997, est inégalement répartie sur le territoire national. Elle se concentre principalement dans la bande sud du pays le long du fleuve Niger et de la frontière nigériane.

Le taux de croissance de la population a beaucoup augmenté au cours des dernières décennies. De 1,5% dans les années 1960, ce taux est actuellement estimé à 3.3% ce qui est l'un des plus élevés au monde. La moitié de la population du Niger a moins de 16 ans. Le niveau d'éducation est très faible : le taux de scolarisation est de 30.35% tandis que le taux d'alphabétisation des adultes atteint à peine 17% (PNUD, 1998).

L'agriculture est la principale activité économique du pays. Elle représente, en effet 40% du PIB, 85 % des emplois et 16% des exportations. Seules 12% du territoire national soit 15 millions d'hectares, peuvent être cultivés.

L'élevage a aussi subi l'effet des sécheresses, qui ont entraîné l'installation des éleveurs dans les zones agricoles et des situations de conflit avec les agriculteurs. La zone pastorale s'étend sur près de la moitié du territoire.

Les zones boisées régressent beaucoup sous l'effet des sécheresses successives, des défrichements agricoles et des prélèvements pour satisfaire les besoins de l'énergie domestique. Seules 5000 ha de terre sont reboisés chaque année avec un taux de réussite de 50%.

Le Niger est par ailleurs aux prises avec une situation environnementale extrêmement préoccupante. En effet, l'environnement se dégrade rapidement sous l'effet conjugué des sécheresses récurrentes et de l'exploitation des ressources naturelles par une population en expansion. Le désert avance. Ces contraintes environnementales pèsent lourdement sur l'économie essentiellement agricole du pays. Les terres disponibles pour l'agriculture se détériorent ce qui se traduit par des déficits alimentaires de plus en plus chroniques. On assiste conséquemment à une paupérisation progressive de la population nigérienne.

La question environnementale est également au centre des préoccupations actuelles de l'Etat. Cette préoccupation s'est manifestée dès 1993 par l'adoption des "principes directeurs d'une politique de développement rural". La gestion des ressources naturelles y est considérée comme une composante importante du développement rural.

Dans la foulée, plusieurs programmes majeurs sont élaborés dont la stratégie nationale en matière de la diversité biologique, le programme sur les changements climatiques et le plan d'action national en matière de lutte contre la désertification. Tous ces programmes sont soutenus par des réformes institutionnelles coordonnées dans le Programme du Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD).

Ce plan (PNEDD) comprend les axes suivants :

- Assurer une gestion plus rationnelle des RN, à l'occasion de la lutte contre la désertification, en favorisant une approche plus globale (systémique) de la question.
- Intégrer les préoccupations environnementales dans la définition des politiques, programmes et projets mis en place dans chacun des principaux secteurs de développement.

- Favoriser l'implication, la prise de responsabilités

### III. Situation des produits forestiers au Niger

Le Niger, pays sahélien, est en réalité sans «vraie forêt ». En effet le pays est soumis à des conditions climatiques rudes, qui ont favorisé l'installation de formations forestières «sèches » caractéristiques du Sahel.

Concernant le couvert forestier existant, il n'existe pas à l'heure actuelle de statistiques récentes et fiables sur les disponibilités en ressources ligneuses, leur état, leur capacité de production et même leur répartition spatiale (adapté de Mahaman M.L 99).

En 1970, les superficies boisées étaient estimées à 14 millions d'hectares. Les travaux du PUSF ont permis d'avancer une première stratification des massifs forestiers à trois niveaux :

- terrains forestiers primaires : couvert forestier > 5% de la surface ;
- terrains forestiers marginaux : couvert dégradé mais existant, < 5% (essentiellement des jachères)
- terrains non forestiers : sans capacité biologique de production forestière

Selon **Landy (1980)**, le domaine forestier s'étendrait sur environ 9.000.000 ha dont 6.000.000 ha en zone sahélo-saharienne, 2.600.000 ha en zone sahélienne et 300.000 ha en zone sahélo-soudanienne. Parmi ses vastes domaines, on retiendra :

- Les forêts classées au nombre de 84 couvrant une superficie de 600.000 ha ;
- Les périmètres de restauration et de mise en défens (70.000 ha) ;
- Les parcs et réserves de faune (8.413.000 ha).

En 1994, une étude de vulnérabilité des formations forestières nigériennes aux changements climatiques a estimé la superficie des forêts naturelles à 5.741.917 ha et celles des plantations à 40.984 ha. Selon une récente étude sur le défrichement au Niger (**République du Niger, 1997**), on estime que de 1958 à 1997 la perte de superficie des forêts est de l'ordre de 40 à 50 % au profit essentiellement de l'agriculture, des besoins énergétiques par la production de bois de feu et du développement urbain. Les forêts classées ont été fortement dégradées et plus de 50 % d'entre elles ont perdu une grande partie de leur potentiel végétal.

#### 3.1. La foresterie dans l'usage des terres

En ce qui concerne les terres occupées par les forêts, leur contrôle et leur gestion traditionnelle sont de la compétence du Chef de village et au niveau supérieur de celle du Chef de canton ou de groupement qui sont dépositaires d'un pouvoir politique et judiciaire sur les terres. Les chefs coutumiers sont investis par l'Etat pour l'exercice du droit de contrôle sur les terres, ceci leur confère un pouvoir de décision sur la gestion des forêts protégées du terroir, donc sur les activités y afférentes (adapté de H.Garba).

L'évolution de la vie publique encourage une expression libre des communautés et l'appropriation par celles-ci de la gestion des espaces forestiers (**Stratégie Energie Domestique PEII-VO**). Ce privilège du droit coutumier est inscrit dans le code rural et dans

la démarche de mise en place des marchés ruraux à bois. Les populations locales peuvent donc avoir la responsabilité de la gestion et de l'exploitation des forêts.

### 3.1.1. Les usages des terres forestières

Au Niger, un espace forestier est en général le siège de multiples usages pour la production de biens matériels nécessaires à l'existence des communautés humaines avoisinantes, rurales ou urbaines. D'une manière générale les activités économiques qui s'y pratiquent sont l'agriculture, l'élevage, le prélèvement de bois de feu et de service, la chasse et la cueillette des sous-produits (H.Garba, 2000).

### 3.1.2. L'agriculture :

Un quart des 15.000.000 ha des terres cultivables est aujourd'hui mis en culture. Selon les estimations de la **FAO (1993)**, ce sont 70.000 à 80.000 ha de nouvelles terres qui sont occupées annuellement par l'agriculture aux dépens des forêts et de l'élevage.

### 3.1.3. L'élevage :

La répartition spatiale du cheptel nigérien est liée à plusieurs facteurs dont entre autres la distribution des pâturages et la disponibilité en eau. En effet, en 1989 par exemple, seuls 37 % du cheptel national se trouvaient en zone pastorale traditionnelle, le reste (63 %) se sont maintenus en zone agricole et agro-pastorale. Ceci a accentué les risques de conflits d'utilisation.

#### □ Bois-énergie

Plusieurs enquêtes réalisées montrent la consommation est de : 0,6 à 0,8 kg/personne /jour

#### **Tableau n°1 : Besoins en bois énergie calculés en 1991**

(Source PN/LCD, 1991, cité par E.M. Lawali, 1999)

Département	Besoins en tonnes
Agadès	80.424
Diffa	53.613
Dosso	312.206
Maradi	435.146
Tahoua	394.203
Tillabéri	390.975

Zinder	425.995
Niamey (CUN)	220.220
<b>Total des besoins</b>	<b>2.312.784</b>

#### □ Bois de service

La consommation en bois de service est importante. Elle a été estimée en 1990 à 113 000 tonnes par an (Projet Energie II : M.Hamadou). Le bois d'œuvre est quasiment importé des pays côtiers. Cette partie, objet de la présente étude sera développée dans les pages qui suivent le document.

### 3.2. La production du bois

#### 3.2.1. Productivité des formations végétales

Plusieurs méthodes d'inventaire sont utilisées dans l'évaluation des ressources forestières. On peut citer par exemple des méthodes développées par **Alegria (1986)** dans le cadre des activités du Projet **PUSF (1982 à 1989)**, du **Projet Energie II (1992)** dans le cadre de l'élaboration des schémas directeurs d'approvisionnement en bois énergie des centres urbains, de **Ichaou Aboubacar (1995)** sur les brousses contractées de la partie Ouest de la République du Niger.

Par rapport à la productivité des formations forestières, le Projet **PUSF (1986)** l'a estimé à 0,5 stères/ha/an dans la forêt à Combretacées de Guesselbodi. Ce chiffre est actuellement utilisé par tous les aménagistes de la forêt au Niger pour estimer les formations forestières à physiologie dominée par des Combretacées. En fait cette productivité est très variable suivant les sites, de 0,5 stères à 1 stère par ha et par an, et fonction de la couverture et de l'espèce qui domine la strate. Par exemple, dans le cadre de l'élaboration des schémas directeurs d'approvisionnement en bois énergie, le Projet Energie II a estimé le volume de bois sur pied à 5,22 stères/ha, ce volume correspond à 1,45 m<sup>3</sup>/ha puisque 1 m<sup>3</sup> est égal à 3,6 stère d'après une étude de projet forestier IDA dans la forêt de Faïra. Il en est de même que un (1) stère de bois sec pèse environ 240 kg (adapté de MML, 1999).

Par contre en ce qui concerne les formations plantées, il existe très peu de statistiques récentes sur l'estimation en volume au Niger. Toutes les informations datent des années 80, période des grands projets de reboisement. Sur la base des plantations réalisées par le projet forestier **IDA (1989)**, la productivité obtenue des plantations en sec de *Azadirachta indica* et de *Eucalyptus camaldulensis* varie entre 0,6 et 1 m<sup>3</sup>/ha/an ; celle des brise-vent sur les périmètres hydroagricoles est de 9,6 m<sup>3</sup>/ha/an ou 6 m<sup>3</sup>/km/an ; celle des plantations forestières irriguées de *Eucalyptus camaldulensis* varie entre 3 et 7 m<sup>3</sup>/ha/an selon les types de sols.

Ainsi l'accroissement en volume de bois apporté par les reboisements chaque année pourrait se chiffrer à 5.000 m<sup>3</sup>, si l'on prend comme hypothèse que la plupart des plantations évoluent actuellement à sec.

**Tableau n°2 : Evolution de la production et de la demande en bois de chauffe de 1989 à 2010**

(Source : GARBA. H et al)

Année	Evolution Population	Evolution forêts surface (ha)	Production (tonnes) De l'année	Evolution des besoins (tonnes)		Demande totale (tonnes)
				Ruraux	Urbains	
1990	7.736.395	10.500.000	1.260.000	1.920.173	254.140	2.174.313
1991	7.991.696	10.248.000	1.229.760	1.983.539	262.527	2.246.066
1992	8.255.422	10.002.048	1.200.246	2.049.004	271.190	2.320.194
1993	8.527.850	9.762.000	1.171.440	2.116.612	280.140	2.396.752
1994	8.809.269	9.527.712	1.143.085	2.186.460	289.384	2.475.844
1995	9.099.975	9.299.047	1.115.886	2.258.614	298.934	2.557.548
1996	9.400.274	9.075.870	1.089.104	2.333.148	308.799	2.641.947
1997	9.710.483	8.858.049	1.062.966	2.410.142	318.989	2.729.131
1998	10.030.929	8.645.456	1.037.455	2.489.676	329.516	2.819.192
1999	10.361.949	8.437.965	1.012.556	2.571.836	340.390	2.912.226
2000	10.703.893	8.235.454	988.254	2.656.706	351.623	3.008.329
2001	11.057.121	8.037.803	964.536	2.744.377	363.226	3.107.603
2002	11.422.006	7.844.896	941.388	2.834.942	375.212	3.210.154
2003	11.798.932	7.656.619	918.794	2.928.495	387.595	3.316.090
2004	12.188.296	7.472.860	890.743	3.025.135	398.086	3.423.221
2005	12.590.510	7.293.511	875.221	3.124.964	413.598	3.538.562
2006	13.005.997	7.118.467	854.216	3.228.088	427.247	3.655.335
2007	13.435.195	6.947.624	833.715	3.334.615	441.346	3.775.961
2008	13.878.556	6.780.881	813.706	3.444.657	455.910	3.900.567
2009	14.336.548	6.618.140	794.177	3.558.331	470.955	4.029.286
2010	14.809.654	6.459.305	775.117	3.675.756	486.497	4.162.253

Le tableau ci-dessus donne une évolution de la production et de la demande en bois de 1989 à 2010. Il a été établi sur la base des hypothèses suivantes :

- Le recensement général de la population (RGP, 1988) a donné une population d'environ 7.250.000 habitants dont 85 % de ruraux et 15 % d'urbains. Le taux d'accroissement est pratiquement resté stable à 3,3 %.
- Le taux de régression annuel des formations forestières nigériennes est de 2,4 %. Ce taux correspond aux changements dus au défrichement agricole et aux changements climatiques.



- La productivité moyenne des formations forestières naturelles est de 0,5 stères/ha/an soit 0,12 tonnes/ha/an
- La consommation de bois énergie en milieu urbain est de 0,6 kg/personne/jour, celle du milieu rural est de 0,8 kg/personne/jour.

On remarque que depuis 1990 la demande (rurale et urbaine) en bois (surtout bois énergie) dépasse largement la productivité totale des formations forestières. Elle serait de plus de cinq (5) fois supérieure à l'offre soutenue en 2010. Ce qui sous-entend un prélèvement sur le capital forestier sur pied.

### 3.2.2. Production des autres types de bois

Le Niger n'est ni un pays producteur de bois industrie, ni un pays d'industrie de transformation de bois. Presque 100 % du bois d'œuvre, de sciage ou de panneau consommé au niveau national est importé soit du Nigeria, du Bénin ou de la Côte d'Ivoire.

### 3.2.3. Production PFNL

Les produits forestiers non ligneux les plus représentatifs sont la gomme arabique, les fruits consommables d'arbres forestiers, les produits dérivés des palmiers (rônier, doumier), les arbres médicamenteux forestiers et certains produits de la faune sauvage. Ainsi le Niger recèle d'importants peuplements de gommiers et de palmiers dont *Acacia senegal* (200.000 ha), *Borassus aethiopum* (plus de 30.000 ha), *Hyphaene thebaïca* du Dallol, de Goulbi N'kaba.

La gomme arabique a été pendant longtemps un produit d'exportation au Niger. En effet, l'exportation de la gomme s'est faite de façon constante depuis près de 50 ans. A titre d'exemple, le volume exporté est passé de 261 tonnes en 1979 à 200 tonnes en 1995 (source : Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux du Ministère du Plan, cité dans le document de projet appui à la relance de la gomme arabique). Toutefois, le volume enregistré ne représente qu'une infime partie du volume réellement exporté et dont l'essentiel transite par le secteur informel. Cette filière qui se développe actuellement réaliserait un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 à 500 millions de FCFA par an.

### 3.2.4. Conservation de l'environnement

- La lutte contre l'ensablement

L'ensablement des terres de culture, des infrastructures, des habitations est l'une des manifestations les plus visibles de la désertification au Niger. Il sévit partout dans le pays et se généralise dans le département d'Agadez, dans l'Est et le Nord - Est de ceux de Diffa et de Zinder. Il est préoccupant sur certains sites des départements de Tahoua, Maradi, Tillabéry, et menace dangereusement le fleuve Niger.

Les actions de lutte contre l'ensablement ont débuté relativement tard, vers la fin des années 70. Les premières expériences sont : la fixation de la dune de Morey dans l'arrondissement de Keita et celle de Yegalalane dans celui de Bouza par le CWS et CARE International respectivement. Les résultats concluants de ces deux opérations ont permis de lancer un vaste programme auquel plusieurs projets ont contribué.

- La Conservation des Eaux et des Sols, Défense et Restauration des Sols (CES/DRS)

Les premières actions de grande envergure menées en matière de CES/DRS remontent aux années 1960 avec les interventions CTFT / ORSTOM dans le département de Tahoua.

Plus tard, d'autres projets ont emboîté le pas (FED, Suisse, CARE, CWS, Projet Productivité de Tahoua, Projet Intégré de Keita, etc.) dans le même département, le transformant en un véritable laboratoire sur les techniques de CES/DRS pour le Niger et à l'échelle régionale.

Malheureusement, en dehors des opérations du Projet Keita et dans une moindre mesure le projet CARE / Galmi, presque toutes les actions ont l'inconvénient d'être ponctuelles et à impact très limité. Les meilleurs résultats en matière de CES/DRS sont en effet obtenus dans le cadre de traitements globaux de bassins versants qui abordent les problèmes d'érosion dans leur ensemble. Deux contraintes majeures entravent le développement de ces opérations :

- l'insécurité foncière qui ne favorise pas de tels investissements, dont la portée est à long terme ;
- le coût relativement élevé et le faible encadrement des paysans.

Pourtant, des expériences ont montré qu'on peut doubler ou même tripler les rendements agricoles grâce à de tels travaux.

- La lutte contre les feux de brousse

Les feux de brousse sévissent chaque année dans tout le pays, particulièrement en zone pastorale, dans le Sud des départements d'Agadez et de Diffa, le Nord des départements de Tillabéry, Tahoua, Maradi, Zinder et dans l'arrondissement de Say (Réserve de faune de Tamou, Parc National du W).

Sur la base des statistiques disponibles, les services techniques ont pu définir la zone à hauts risques dans le Tamesna et le Tadress dans les régions de Tahoua et d'Agadez. En 1986 par exemple, soixante et un cas de feux ont été enregistrés au Niger au 15 décembre, brûlant une superficie de 692.457 ha dont 660.000 ha dans cette zone, soit 95% du total de l'espace total brûlé.

Les actions de lutte contre les feux sont caractérisées par leur irrégularité liée aux financements. L'essentiel des interventions menées a été financé par des projets forestiers, des projets d'Élevage et par le Programme Intérimaire de Reboisement (PIR).

Depuis 1982, le Projet Forestier IDA/FAC/CCCE a pris en charge plus de 90% des réalisations de lutte contre les feux dans le cadre de son volet Appui aux Actions Intérieures. Les conséquences de son achèvement se sont nettement fait sentir sur le volume des pare-feux ouverts en 1989 et 1990 (adapté de H.garba).

- La mise en défens

La pratique des mises en défens est depuis très longtemps reconnue comme étant une méthode efficace pour la régénération d'écosystèmes dégradés. Elle consiste à mettre les terres à l'abri de toute intervention humaine et animale jusqu'à la reconstitution du potentiel biologique.

Plusieurs expériences ont été menées par les services forestiers dont les plus anciennes remontent aux années 1950 où 40.942 ha ont été mis en défens entre 1949 et 1953. D'autres expériences plus récentes ont été conduites à travers certains Projets Forestiers (Aménagement autour des forages de Tahoua, Projet Forestier, Projet Reboisement Rive

Droite Téra, etc. ). Ces actions ont été de faibles dimensions et n'ont pas abouti aux résultats escomptés.

Si durant la période coloniale, la coercition a permis d'interdire l'accès aux zones mises en défens, les projets récents ont utilisé des moyens très coûteux (grillage). En effet, ces projets n'ont su ni imposer, ni convaincre les populations pour réussir les opérations. Même clôturées, toutes les mises en défens n'ont pas permis d'une manière générale une protection efficace sur plus de deux ans et par conséquent, n'ont pas donné de résultats concluants. Néanmoins, une expérience de mise en défens sans clôture, tentée tout récemment sur environ 3.000 ha à Timia (Agadez) sur l'initiative des populations, a donné des résultats prometteurs(adapté de H.Garba).

### 3.3. La foresterie dans l'économie de substance

Au Niger, un espace forestier est en général le siège de multiples usages pour la production de biens matériels nécessaires à l'existence des communautés humaines avoisinantes, rurales ou urbaines. D'une manière générale, les activités socio-économiques qui s'y pratiquent dans les espaces forestiers sont relatives au prélèvement de bois de feu et de bois de service, à la chasse et la cueillette des sous-produits forestiers, à l'élevage et l'artisanat, et accessoirement à l'agriculture. Il faut noter que ces activités sont variables, suivant la situation socioculturelle, le type de forêt et son statut juridique (classée ou protégée) et les saisons. Les forêts relèvent des terres non cultivées qui sont constituées aussi des zones d'habitat, des aires de pâturage, des couloirs de passage d'animaux, des espaces non cultivables et des zones sacrées.

Ces sous-espaces recèlent des réalités multiples : géographiques, fonctionnelles et administratives. Cette multi-fonctionnalité de l'espace rural lui confère des usages variés selon la conception locale :

- Au plan alimentaire : Beaucoup d'espèces forestières notamment le néré (*Parkia biglobosa*), le baobab (*Adansonia digitata*) sont très riches en protéines, en sucre et en certains oligo-éléments tels le fer, le magnésium et le zinc. De ce fait, les sous-produits forestiers contribuent à augmenter l'apport protidique au régime alimentaire des populations rurales du Niger, qui est essentiellement constitué de céréales, ce qui permet de réduire les déséquilibres alimentaires en protéines et d'améliorer la santé des populations. En période de graves crises alimentaires, les populations nigériennes font souvent recours à l'usage de certains sous-produits forestiers (feuilles, fruits, noix) de certaines espèces ligneuses et herbacées comme base ou complément alimentaire (**Saadou, M. Soumana I. , 1993**) ; les espèces les plus couramment utilisées sont *Boscia senegalensis* (feuilles et fruits), *Parkia biglobosa* (farine obtenue à partir de la pulpe), *Murua crassifolia*, *Cenchrus biflorus*, *Panicum turgidum*, *leptadania hastata*, *Cassia tora*, *Adansonia digitata*, *Ceratithea sesamoides*.
- Au plan médical : Les populations rurales et depuis la dévaluation du franc CFA, de plus en plus de citadins, font recours à la médecine traditionnelle, essentiellement basée sur la pharmacopée. Selon l'OMS, 80 % de la population nigérienne a recours à la pharmacopée traditionnelle. Les espèces les plus couramment utilisées sont : *Khaya senegalensis*, *Guera senegalensis*, *Eucalyptus camaldulensis*, *Cassia sieberiana*, *Cassia siamea*, *Cassia*

*singureana*, *Azadirachta indica*, *Bauhinia rufesens*, *Schweita americana*, *Boswellia odorata*, *Acacia nilotica* var. *adansonii*.

- Sur le plan alimentaire du bétail : Les sous-produits forestiers (fruits et feuilles) rentrent pour 25 % dans la ration alimentaire des ruminants au Niger. Cet apport est d'autant plus important qu'il intervient en période de grand déficit alimentaire (saison sèche). Cette alimentation très riche en protéine n'est malheureusement pas sans conséquences sur les formations forestières qui subissent de graves mutilations. Les espèces les plus sollicitées sont : *Faidherbia albida*, *Prosopis africana*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia radiana*, *Comiphora africana*, *bauhinia rufescens*, ...
- Au plan économique : Les communautés rurales récoltent des matériaux forestiers ligneux et non ligneux aussi bien pour les besoins des ménages que pour la commercialisation. Dans le domaine de l'artisanat, elles fabriquent des meubles en rachis de rônier (*Borassus aethiopum*), des paniers, cordes et des nattes en feuilles de palmiers doum (*Hyphaene thebaica*), et tirent de l'huile de cuisine, des aliments, des fruits et des noix, des produits de tannage (*Acacia nilotica*). Le bois tiré de diverses espèces forestières est utilisé dans la fabrication de nombreux objets (tam-tam, selles des animaux, construction d'habitats, manches d'instruments aratoires, pirogues, récipients et ustensiles de cuisine, lits, forge, ...). Elles réalisent aussi des revenus en espèces en récoltant des fruits sauvages et en les vendant sur les marchés locaux. C'est ainsi que l'on remarque au niveau des marchés de différentes villes du Niger le développement d'une importante filière de commercialisation des fruits de *Ziziphus mauritiana*, *Hyphaene thebaica*, *Adansonia digitata*, *Balanites aegyptiaca*, et de la gomme de *Acacia senegal*, *Acacia laeta*, *Sterculia setigera*, *Combretum nigricans* et des graines de *Parkia biglobosa*. Le revenu issu de la commercialisation des sous-produits forestiers et des matériaux forestiers non ligneux en milieu rural est estimé à près d'un tiers du revenu extra agricole.

Ainsi, l'espace forestier est de ce fait, et quel que soit l'usage qui en est fait, un enjeu économique et social majeur. La connaissance préalable des droits divers que se reconnaît la population sur la forêt, son espace et ses produits, devient incontournable pour la mise en œuvre des actions d'aménagement.

Au sud du pays, la pression exercée sur le foncier par l'agriculture se traduit par la disparition progressive des jachères et des zones de pâturage et, par conséquent le transfert de la fonction pastorale des forêts déjà fortement sollicitées pour le bois de chauffage et les feuilles. La compétition pour l'espace entre agriculteur et l'éleveur a atteint un tel point de rupture que les pratiques coutumières aussi anciennes que les contrats de fumure ont disparu de même que les aires de pâturage et les couloirs de passage. Ce dérèglement de la complémentarité naturelle entre le Nord pastoral et le Sud agricole, conjugué aux effets d'un accroissement massif de la population et du cheptel dans les zones sédentaires est un facteur de dégradation de la forêt dans toute la bande sud du pays.

### 3.4. La contribution de la foresterie dans le secteur moderne

Dans le secteur moderne les produits forestiers occupent une place importante en terme d'utilisation de bois de service, de bois d'œuvre et autres produits à base de bois particulièrement en raison des besoins de modernisation des habitations. Cependant depuis les

expériences de production industrielle de bois initiées dans le cadre d'un projet financé par la banque mondiale (Projet IDA FAC, 1987) à travers des plantations irriguées, seules quelques plantations très localisées ont eu lieu pour la production de bois de service.

Il n'y a plus d'industrie forestière au Niger. Sur place on ne rencontre que des unités de transformation de bois.

Les besoins par la modernisation ont ainsi été créés et ont suscité un développement important du commerce extérieur du bois et autres produits dérivés.

#### **IV. Situation présente des statistiques forestières nationales relatives aux produits forestiers**

##### 4.1. Situation sur les données

Plusieurs sources d'informations sont répertoriées pour la collecte des données. Cependant les principales données collectées sont essentiellement celles relatives aux produits importés. La production des produits forestiers autres que le bois de feu est très limitée au Niger et parfois localisée et restreinte à certaines espèces. L'exportation des produits (bois d'œuvre et de service) est quasiment nulle.

Si la Direction Générale des Douanes centralise les relevés des statistiques de toutes les données liées à l'importation des produits forestiers, aucune base de données fiable n'existe au niveau national sur les données relatives à la production des produits forestiers.

En ce qui concerne service de la douane un fichier sur tous les produits importés est tenu et les données des différentes régions sont centralisées régulièrement.

On constate cependant que des entreprises, des sociétés, des agences de transit et même des commerçants tiennent les statistiques sur des produits forestiers qu'ils consomment. Tous les produits importés passent par la douane et sont enregistrés à ce niveau ; c'est pourquoi, lors des calculs portant sur les totaux, ces données ne seront pas reprises.

En ce qui concerne la production des formations végétales, les services centraux et décentralisés du ME/LCD ont la charge de collecter et traiter ces données. Ils sont souvent appuyés par les projets et autres ONG du domaine. On constate que des données très générales existent sur les superficies reboisées, les forêts aménagées. Ces données ne sont pas du tout fiables et exhaustives.

En définitive, on retiendra que les données sur les produits forestiers importés existent. Elles sont centralisées et traitées. En ce qui concerne les données sur la production, elles ne sont pas du tout rassemblées et/ou traitées. Aucune base de données n'existe là-dessus.

Les informations collectées se rapportent aux quantités, à la provenance, au coût, à l'espèce et à la nature du produit.

##### 4.2. Les méthodes de collecte des données qui existent au niveau national

Les méthodes de collecte sont assez variées et dépendent de la source et de ses besoins.

Pour ce qui est de la production, seuls les rapports d'activités des services déconcentrés du Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification (ME/LCD) font état des superficies des formations végétales et des plantations. Ces données sont très secondaires puisque le Niger n'est pas un grand producteur de bois d'œuvre et de service. Elles sont le plus souvent estimées à défaut d'un inventaire ou d'une étude assez poussée des peuplements artificiels qui existent.

Cependant, dans le cadre de l'appui par certains projets forestiers, des méthodes de récoltes et de capitalisation des données sur la production de quelques espèces sont connues. C'est le cas de la production des Eucalyptus et de certaines espèces exotiques dans le cadre du Projet forestier IDA, des lattes de dans le cadre du projet PAIGLR Coopération Suisse. Ces programmes d'appui aux Services déconcentrés de l'Etat ont développé en leur temps des méthodes de suivi des productions de bois d'œuvre en irrigué ou naturel.

Jusqu'à nos jours, il n'y a jamais eu d'inventaire périodique pour voir l'état et la production de ces plantations. Il n'existe pas également un système de suivi même au niveau des services de l'Etat.

Certaines données sont produites à partir des mémoires des étudiants ou élèves en formation dans les écoles professionnelles (Institut Pratique de Développement Rural de Kollo) et les Universités diverses. Ces données sont essentiellement recueillies à partir des enquêtes ou des observations sur le terrain.

Des organisations internationales comme la FAO, le CILSS et la Banque Mondiale procèdent également à des collectes de données afin d'avoir la situation nationale des produits bois d'œuvre ou dérivés de bois. Ces données sont souvent collectées et transmises par les services forestiers de l'Etat à l'organisme par voie d'un canevas qu'il a conçu lui-même.

Pour ce qui est des importations, les services de la douane, ont une clé de nomenclature à partir de laquelle les produits sont fichés et enregistrés.

Par ailleurs en terme local, le vocabulaire relatif aux produits forestiers est très pauvre ce qui traduit la non-existence des espèces ligneuses productrices de bois de service et de bois d'œuvre de valeur. La nomenclature locale classe les bois en :

- la planche (bois sciés) : bois blanc ou bois rouge ;
- le basting et le chevron (bois équarris) ;
- les contre plaqués.

Cependant un problème se pose quant à la collecte et l'analyse des données forestières relatives aux produits d'œuvre et de services. Comme énoncé plus haut, les méthodes de collecte sont très diverses. Il n'y a pas par exemple d'harmonisation des méthodes de collecte entre les services chargés des forêts qui contrôle la production et les services des douanes qui contrôle l'exportation. D'autre part aucune étude n'a été faite pour montrer l'importance de ces données ou de promouvoir l'organisation des filières de production / commercialisation.

#### 4.3. Les structures chargées de collecte

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les principaux services chargés de la collecte sont les services de la douane pour les produits importés et les services des eaux et forêts pour les productions locales. A ces services il faut ajouter les services de la direction des statistiques nationales pour le traitement des données et des cellules spécifiques des unités de production et les autres utilisateurs des produits forestiers (usines sociétés, commerçants...)

Il n'y a pas de service «Etatique » ou privé de centralisation, de collecte et de publication des données sur les produits dérivés de bois. Au Niger il n'y a pas d'industrie de bois.

#### 4.4. Situation des produits forestiers (statistiques)

##### ■ Production

**Tableau no. 3: Evolution prospective des superficies forestières et de leur production de 1996 à 1999.**

Extrait des travaux de M.M. Laouali, décembre 1999

Années	Superficie	Production		
		Stères	Tonnes	M3
1996	12863600	6431800	1543632	1786611
1997	12673200	6336600	1520784	1760167
1998	12482800	6241400	1497936	1733722
1999	12292400	6146200	1475088	1707278
2000	12102000	6051000	1452240	1680833

On constate que la production de bois diminue assez régulièrement au cours de temps. Cette baisse de la production est intimement liée à la réduction des superficies forestières. Il y a lieu donc de penser à des plantations/reboisement à but de production là où cela est possible. Cependant cette production comprend l'ensemble des produits ligneux et c'est pourquoi nous n'allons pas les porter dans les tableaux synthétiques, car il n'y a aucune base objective, qui permet de les séparer.

##### ■ Importation

L'importation est en matière de commerce de bois, la partie la plus importante et donc elle représente la partie essentielle de ce travail. Comme annoncé plus haut, le Niger n'est pas un pays exportateur de produits forestiers exception faite des produits dérivés artisanaux. La production du bois est également très limitée en raison des conditions climatiques défavorables.

**Tableau no. 4: Récapitulatif des quantités importées au cours des quatre dernières années**

	Unité en kg	1996	1997	1998	1999
<b>IMPORTATION</b>					
<b>Bois rond</b>		<b>0</b>	<b>254515</b>	<b>14408</b>	<b>36633</b>
Bois de chauffage		0	5274	1025	35
Bois rond industriel		0	249241	13383	36598
<b>Charbon de bois</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>660</b>
Plaquettes et particules		0	2262	0	0
<b>Sciages et traverses</b>		<b>0</b>	<b>4523090</b>	<b>4556734</b>	<b>5141842</b>
Sciage c		0	26490	32779	365
Sciage NC		0	4496580	4522965	5135427
Autres		0	20	990	6050
<b>Panneaux à base de bois</b>		<b>946731</b>	<b>2043023</b>	<b>2198207</b>	<b>2778888</b>
feuilles de plaquette		0	268334	425	850
Contre-plaqué		906938	1773654	2193950	2777362
panneaux de particule		0	990	0	204
panneaux de bois		39793	45	0	463
panneaux, fibres durs					
<b>Pâte de bois</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Papiers et cartons</b>		<b>1372810</b>	<b>1980665</b>	<b>2066236</b>	<b>2245375</b>
papier journal		34042	39393	52504	61850
papier impression		292083	274951	432605	604897
autres papiers		775967	1316388	1342582	1271623
papier carbon		25074	13114	15664	1823
papier domestique		61855	98876	57646	64393
Cartons		117771	181338	145507	177070
Menuiserie		66018	56605	19728	63719

Source des données : Statistiques de la direction générale de la douane.



**Tableau no. 5: Récapitulatif des valeurs importées au cours des quatre dernières années**

	Unité en CFA	1996	1997	1998	1999
<b>IMPORTATION</b>					
<b>Bois rond</b>		<b>0</b>	<b>81706654</b>	<b>2366347</b>	<b>5117086</b>
Bois de chauffage		0	1646000	211524	17500
Bois rond industriel		0	80060654	2154823	5099586
<b>Charbon de bois</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11000</b>
Plaquettes et particules		0	948000	0	6000
<b>Sciages et traverses</b>		<b>0</b>	<b>684505166</b>	<b>704072215</b>	<b>952100739</b>
Sciage c		0	1138600	4986600	1029500
Sciage NC		0	683302566	699054925	950000639
Autres		0	64000	30690	1070600
<b>Panneaux à base de bois</b>		<b>247165578</b>	<b>677204448</b>	<b>715833017</b>	<b>806749366</b>
Feuilles de plaquette		0	60853710	906500	552870
Contre-plaqué		237993398	616135738	714926517	805341496
Panneaux de particule		0	148500	0	179500
panneaux de bois		9172360	66500	0	675500
panneaux, fibres durs					
<b>Pâte de bois</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Papiers et cartons</b>		<b>1719823290</b>	<b>1320926875</b>	<b>2798860803</b>	<b>647455342</b>
Papier journal		24202884	28328763	34300300	40757636
papier impression		249555811	282529698	468821391	4827661537
autres papiers		1121076727	626868933	1595331669	1331759717
Papier carbon		21015079	28124301	31495491	6803967
papier domestique		79704246	103578297	500633718	62987707
Cartons		195233788	234113671	150873801	158739129
Menuiserie		29034755	17383212	17404433	45843727

Source des données: Statistiques de la direction générale de la douane.

**Tableau no. 6 :Tableau de synthèse**

<u>Années</u>	<u>Quantités en kg</u>	<u>Valeurs EN FCFA</u>
<u>1996</u>	2319541	1966988868
<u>1997</u>	8803555	2765291143
<u>198</u>	8835585	4221132382
<u>199</u>	10203398	2411439533

<u>Total</u>	<u>3016207</u>	<u>1136<sup>e10</sup></u>
--------------	----------------	---------------------------

Commentaire: Nous constatons que les quantités importées ont considérablement augmenté au cours des quatre dernières années, passant de 2319541 kg en 1996 à 10203398, soit quatre fois plus. Pendant ce temps la valeur du bois a été multipliée par deux. Cette disproportion pourrait s'expliquer par des changements des pays d'importations (les pays d'Europe ont été substitués par des pays africains) et probablement par des importations de produits de moindre qualité.

On constate que le Niger a commencé à importer en 1999 du bois de feu, ce qui est une chose à prendre beaucoup en considération.

### ■ Exportation

Le Niger n'est pas un pays exportateur de bois mais de certains produits forestiers et artisanaux. Par rapport à l'importation elle est nettement négligeable.

Ne sont pas pris en compte des produits comme la gomme arabique et autres fruits. Dans tous les cas les statistiques n'existent pas en ce qui concerne les exportations. Les cas d'exportations qui existent sont en réalité des réexportations des produits finis.

#### 4.5. Analyse de quelques cas de produits les plus importants

Il s'agit de d'écrire succinctement quelques espèces qui présentent un intérêt sur la quantité importée ou parce qu'elles existent au Niger ; ceci permettrait à l'avenir d'examiner des possibilités de substitution avec le produit local (extrait et adapté de Sani.A.K, in commerce extérieur du bois et produits dérivés solides au Niger).

##### 4.5.1. Rônier : (Borassus aethiopicum)

Le rônier est choisi non seulement pour ses qualités incontestables (résistance, facilités de fendaison...) mais aussi parce que le Niger possède des peuplements importants dans la région du Dallol Mauri, soit une superficie de 30763 ha. L'inventaire forestier de 1986 fait état de 154.498 pieds exploitables soit 14, 42 % du nombre total de rôniers révolution de 120 ans. Depuis l'interdiction d'exploitation en 1978, le Niger importe des lattes de rônier du Nigeria, du Bénin, du Ghana et du Burkina Faso. Nous ne saurions donner le chiffre exact des importations, ni spécifier la provenance car le produit est classé parmi le bois non dénommé. Par contre nous avons relevé à Gaya 3.905 lattes (selon les douanes) contre 8232 lattes (selon les Forêts-Faune) pour l'année 1986. En 1998, les quantités de lattes importées étaient de 3300 unités contre 3800 en 1999.

L'exploitation de la rôneraie est assurée par des structures locales de gestion (SLG) sous la conduite des services forestiers. Seule l'exploitation de chablis est autorisée. Ainsi les brigadiers procèdent chaque année au recensement de chablis par canton, puis la coupe, le fendage, le gardiennage et le transport sur les 18 marchés ruraux que compte la rôneraie sont assurées par les SLG.

Le rônier fait partie de la famille des palmacées, ordre des monocotylédones, classe des Angiospermes. Avec le Doumier, elles sont les deux espèces de l'ordre dont le bois est utilisable (selon Aubreville). C'est un grand arbre pouvant atteindre 25 m de haut la tige est un stipe de 30 à 40 cm de diamètre ; la feuille est palmée, atteignant 3,5 cm. La couronne peut mesurer 8 m de diamètre et 1 à 6 m de haut ; les fruits sont des drupes ovoïdes (15 x 12 cm.) groupés en régime de 40 à 50 noix. Le rônier est une essence de pleine lumière poussant dans de dépressions inondées périodiquement ou à faible nappe phréatique peu profonde. Les feuilles sont utilisées en vannerie ou en ameublement. Le bois est utilisé aussi bien en menuiserie qu'en construction (maisons, ponts, hangars etc....) avec une densité de 800 kg/m<sup>3</sup>. La sève sert à fabriquer du vin et du sucre. Le fruit est comestible ainsi que le bourgeon terminal et la jeune plantule.

#### 4.5.2. Acajou d'Afrique : (Khaya ivoriensis)

Le khaya est de la famille des Méliacées. A l'image de nombreuses espèces végétales sont des arbres de savane de 15 à 20 m de haut, 35 à 45 m en forêt.

Les khaya fournissent de très bons bois (rouge et blanc) de sciage. Le bois est d'une résistance moyenne mais présente une capacité médiocre de cintrage à la vapeur. Il se travaille facilement à la main et à la machine.

#### 4.5.3. Samba : (Triplochiton scleroxylon)

Le samba est de la famille des sterculacea est un grand arbre qui atteint 30 m de hauteur. C'est un arbre de forêts humides. Son aire s'étend de la Guinée (Conakry) au Cameroun.

Le bois de samba est un bois blanc et s'utilise en maçonnerie pour des coffrages et en menuiserie, dans la fabrication des caisses, des carrosseries, meubles et panneaux. Ses qualités de cintrage à la vapeur sont modérées.

#### 4.5.4. Niangon : (Tarrieta utilis)

Famille des sterculacées, repartit de la Sierra Leone au Ghana, est un grand arbre (30m) environ, de fût cylindrique et régulier. Le bois est rouge et supérieur à celui du khaya quant à la dureté, la résistance au cisaillement, au fendage et à la compression. On l'utilise dans les mines pour les armatures et traverses de chemin de fer, dans l'industrie du meuble.

#### 4.5.5. Le Teck et le Pins

Au Niger, ces deux produits sont principalement importés par la Société nigérienne d'Electricité (NIGELEC) pour ses besoins en poteaux bois. En 1994, elle a commandé 569 poteaux, 0 en 1995, 1315 en 1996, 1700 en 1997, 400 en 1998 et 256 en 1999. Pour 1998, le prix unitaire était de 86 900 F contre 84 448 F en 1999. D'une manière générale les prix varient de 75 000 F pour le teck provenant de l'Europe.

#### 4.5.6. Les produits d'Eucalyptus et autres espèces exotiques

En ce qui concerne ces espèces, le bois exploité provient des plantations d'ombrage et d'agrément dans les rues, habitations, places publiques, les plantations en blocs (ceinture verte autour de la ville pour 2500 ha, bois des Ministères, 90 ha, bois fête de l'arbre 56,75 ha et

autres 22,41 ha pour 2669,16 ha. A cela, il faut ajouter les plantations de Namardé Goungou composés uniquement d'Eucalyptus pour une superficie de 240 ha.

Pour ces espèces exotiques, il est difficile de quantifier la consommation car dans certains cas (ceinture verte) l'exploitation se fait de façon illégale.

#### 4.5.7. Autres espèces locales

Les espèces proviennent principalement de formations naturelles des arrondissements de Say et Kollo. Au niveau des points de vente les espèces couramment rencontrées sont les combretacées (combretum nigricans, combretum micranthum, guiera senegalensis, combretum glutinosum).

### V. Analyse des données collectées et des méthodologies utilisées

L'analyse des données relatives à la production du bois au Niger nous amène aux constats suivants :

- ◆ Les suivis de la production de bois relève exclusivement de la compétence des services forestiers. Ceux-ci sont appuyés tantôt par des projets et autres ONG localement dans le cadre des interventions ponctuelles (projets). Le Niger n'étant pas un pays producteur, de bois de service et de bois d'œuvre, de haute qualité, on constate que les services forestiers n'accordent pas une importance particulière à la production de ce type de bois. Ceci fait qu'il n'y a aucune base de données «correcte» au niveau des services, centraux et déconcentrés des eaux et forêts.
- ◆ Les statistiques relatives à la production ne sont pas fiables : comme indiqué plus haut, les statistiques relatives aux bois produits sont globales et comprennent aussi bien le bois de feu, de service et de bois d'œuvre. Les données sont en réalité des estimations, basées dans certains cas sur des échantillonnages, tantôt sur la base des photographies aériennes, mais dans presque tous les cas ce sont les volumes globaux qui sont estimés.
- ◆ Les données sont collectées sans rigueur : les données collectées ne sont pas basées sur des inventaires ou autres méthodes scientifiques d'estimation. Les rapports des services techniques des eaux et forêts ne donnent que des estimations globales et ne sont pas réguliers. Les données ne sont pas exhaustives et complètes.
- ◆ Enfin il n'existe pas de système national de dissémination des données. En effet les rapports des services forestiers décentralisés sont compilés sous forme de rapport annuel au niveau central, mais la diffusion est assez souvent limitée aux même services.

En ce qui concerne le commerce de bois, le Niger n'est pas un pays exportateur. Cependant le bois est réexporté sous forme de produits artisanaux. Mais il n'est pas du tout facile pour l'Etat actuel d'avoir des données fiables puisque le commerce et le marché en question relèvent surtout du secteur informel

En ce qui concerne l'importation, les suivis et la collecte des données relèvent des services de la douane. Celles ont mis en place un système très performant d'enregistrement et d'exploitations des données.

L'analyse montre qu'il n'y a pas d'harmonisation entre les systèmes de collecte de données existants, notamment entre la production et l'importation. Aucun rapprochement n'a été fait par les services en charge de ces deux aspects. D'autre part, au niveau des sociétés et autres utilisateurs de bois, il n'existe pas de compte détaillé des intrants. De ce fait, les statistiques sont parfois contradictoires.

## **VI. Amélioration du processus de mise en œuvre des statistiques nationales**

Pour améliorer la qualité des statistiques en matière de produits forestiers, il faut agir à plusieurs niveaux comme cela a été constaté lors de cette étude. Il faut donc agir au niveau de la production et de la commercialisation.

Pour ce qui est de la production locale, il faut de prime abord connaître l'état actuel de nos formations forestières, connaître le matériel ligneux sur place (existant). Pour cela, il faut identifier les formations forestières susceptibles de produire de bois d'œuvre et de service, avec une productivité soutenue. Une fois cela fait, il faut procéder à leur inventaire et déterminer leur cubage. Sur la base de la productivité des essences, on déterminera les quantités exploitables chaque année.

Au Niger, les efforts doivent être tournés vers les rôniers et les plantations d'eucalyptus.

A partir de cet instant, les services forestiers mettront en place un système d'exploitation, adapté, créeront une base de données conséquente et diffuseront les données vers les potentiels utilisateurs. A ce niveau les services de la presse peuvent être sollicités.

En ce qui concerne le commerce, l'aspect le plus important est l'importation. Le système actuel de collecte de donnée est bon. Pour améliorer l'identification exacte de bois et des produits dérivés, afin d'améliorer la qualité des statistiques, il y a lieu de former, affecter ou requérir la compétence d'agents forestiers auprès des services de la douane.

Il reste cependant à exploiter les données et en particulier les espèces les plus recherchées de manière à étudier les besoins de substitution ou à faire des études de marché qui permettraient de mieux rentabiliser le commerce.

Les services de la douane et des eaux et forêts doivent mettre en place un cadre de concertation et d'échanges et qui bénéficierait de l'appui des chercheurs de l'INRAN (département recherches forestières). L'harmonisation des systèmes de collecte prendrait également en compte les autres méthodes utilisées.

Enfin, il faut examiner et formaliser les maillons de la chaîne d'approvisionnement et de distribution de bois.

## **VII. Références et sources**

- Direction de l'environnement, rapports annuels 1996, 1997, 1998
- Direction de la statistique et de l'informatique. Listing du commerce extérieur (import/export)
- Projet Rôneraie : Rapport annuel 1999
- Etude du secteur économique bois au Niger : les filières, DE 1988, 16 pages

- Statistiques des services de la douane nationale
- Sani Ado, 1987-88 Commerce extérieur du bois et produits dérivés solides au Niger,